CITOYENNAGE

La parole des personnes âgées

BOÎTE À OUTILS

un mode d'emploi pour promouvoir
la citoyenneté des personnes âgées
vivant en établissement

avec le soutien de

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

AD-PA

Sommaire

Historique et lexique page 3
Étape 1
Choix du lieu de colloque page 4
Étape 2
Choix du thème de l'année page 5
Étape 3
Réunions de préparation intra-établissements page 6
Étape 4
Inscription au colloque page 7
Étape 5
Réunion entre référents page 8
Étape 6
Le colloque page 9
Étape 7
Colloque… et ensuite page 12
Échos de colloque
Des thèmes et des émotions page 15
Charte page 16

Depuis plus de 10 ans, une quinzaine d'établissements franciliens constatent, à travers *Citoyennage*, que lorsque les professionnels donnent la parole aux personnes âgées, celles-ci s'expriment, deviennent forces de proposition et améliorent ainsi la qualité de vie en établissement. Nous avons donc réalisé, avec le soutien de la CNSA et de l'AD-PA, un mode d'emploi qui se veut être une aide à la mise en place de cette démarche dans votre département ou votre région.
Nous restons disponibles pour toutes vos questions ou remarques.
Citoyennement vôtres,

Laure David, coordinatrice Citoyennage
Caroline Sajat, coordinatrice adjointe Citoyennage

Citoyennage… pourquoi ?

- Parce que l'on reste citoyen toute sa vie et que l'âge et le handicap ne constituent pas un frein à la libre expression et au libre arbitre.
- Parce que s'exprimer, s'informer, échanger, et s'enrichir d'expériences nouvelles permettent d'améliorer la qualité de vie au quotidien dans les établissements et au domicile.
- Parce que la personne âgée est la mieux placée pour parler de la vieillesse et de son quotidien en établissement.
- Parce que la loi du 2 janvier 2002 demande aux établissements de s'inscrire dans une démarche active d'écoute et de prise en compte de la parole des résidents.

Citoyennage… pour qui ?

- Pour les personnes âgées participantes, qu'elles vivent à domicile ou en établissement. Parce qu'elles restent des personnes responsables, qui s'impliquent et conservent, de ce fait, une position sociale reconnue.
- Pour l'ensemble des résidents des structures participantes, au sein desquelles se développe une véritable dynamique.
- Pour les personnels accompagnateurs qui dans un cadre nouveau, redécouvrent les résidents à travers une relation différente et réfléchissent sur leur pratique quotidienne, en échangeant avec d'autres professionnels.
- Pour le directeur qui peut ainsi inscrire dans la culture de l'établissement la prise en compte de la parole des personnes âgées et sans le soutien duquel la démarche risque d'être infructueuse.

Boîte à outil Citoyennage - Plaquette éditée par l'association Citoyennage - 01 55 12 17 29
Rédacteur en chef Laure David ; laure.david@abbaye-bdm.fr -
Conception et mise en page Caroline Sajat ; caroline.sajat@abbaye-bdm.fr -
Avec le soutien du bureau de Citoyennage, de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et de l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées.

Historique

La démarche *Citoyennage*, contraction de "Citoyenneté" et "Grand âge", est née en Île-de-France au cours de l'année 1996, sous l'impulsion de L'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Agées) et avec l'aide de Jean-Yves Forcet. Celui-ci a également initié des démarches semblables sous l'appellation LRI (Liberté des Résidents en Institution) en Centre-Est depuis 1990, et en Midi-Pyrénées depuis 1991.
Aujourd'hui *Citoyennage* existe dans 5 régions. Une quinzaine d'établissements sont adhérents en Île-de-France depuis 1996. La région Auvergne en est à son second colloque. La Nord-Picardie et le Centre préparent leur deuxième colloque pour les mois à venir. La Haute-Savoie se lance également…

Mesdames, Messieurs,
« En nous adressant à vous, nous espérons vous convaincre de nous rejoindre dans notre volonté de créer, d'organiser des lieux de vie où seront préservés, la liberté de penser, la participation à toutes formes d'activités, malgré nos handicaps, notre âge, et ainsi de rester des citoyens. »

M^lle Leclercq, Présidente de Citoyennage Île-de-France
M. Bocher, Vice-Président de Citoyennage Île-de-France

Lexique

les Échos de Citoyennage
Journal trimestriel qui a vocation à faire le lien entre les différents établissements participant à la démarche et à informer sur l'actualité de l'association.

comités Citoyennage
Réunions qui ont lieu dans les établissements tout au long de l'année. Elles permettent de donner la parole aux personnes âgées aussi bien pour préparer le colloque que pour assurer un suivi des propositions faites dans la synthèse.

coordonnateur
C'est une personne qui fait le lien entre les établissements adhérents de l'association et qui encourage son développement sur la région.

référent
C'est un professionnel (animateur, AMP, AS, IDE, psychologue…) qui favorise le dialogue et la prise de parole des personnes âgées. À l'intérieur de l'établissement, il mène les réunions Citoyennage ; à l'extérieur de l'établissement, il est en lien étroit avec le coordonnateur.

Étape 1

Choix du lieu de colloque

Objectif : trouver un lieu de rencontre adapté pour les personnes âgées, qui permet l'hébergement, la tenue de réunions et l'organisation d'activités dans un cadre convivial.

Qui ?

Le coordonnateur.

Quand ?

Environ 6 ou 8 mois avant le colloque.

Comment ?

En cherchant un lieu de séjour adapté aux personnes âgées en tenant compte des handicaps.

Particularité(s)

Il est important que ce lieu se situe hors des établissements, dans un cadre hôtelier convivial afin de favoriser la rencontre entre personnes âgées et professionnels des différents établissements.
Attention à l'accessibilité des lieux pour les personnes en situation de handicap.

Étape 2

Choix du thème de l'année

Objectif : les personnes âgées définissent une thématique de réflexion pour l'année.

Qui ?

Les personnes âgées volontaires de toutes les structures adhérentes et le coordonnateur qui anime.

Où ?

Dans un des établissements.

Quand ?

Environ 4 mois avant le colloque.

Comment ?

- Accueil et présentation des différents établissements présents.
- Réunion en groupes de travail (7-8 résidents) pour choisir 2 ou 3 sujets.
- Chaque groupe est animé par un professionnel.
- Rassemblement des différents groupes.
- Exposé par les personnes âgées des thèmes retenus
- Vote des résidents pour sélectionner le thème définitif.

Particularité(s)

Pour favoriser l'expression des personnes âgées, un seul professionnel doit animer le groupe de travail. Le thème doit être clairement établi à la fin de la réunion.

Étape 3

Réunions de préparation intra-établissement

Objectif : donner un espace de parole à tous les résidents de l'établissement sur le thème choisi (cf. étape 2) et rédiger ensemble une synthèse des discussions.

Qui ?

Les personnes âgées, participants au colloque ou non et le référent.

Où ?

Dans chaque établissement.

Quand ?

Environ 1 fois par mois entre le choix du thème et le colloque.

Comment ?

En se réunissant avec les personnes âgées intéressés. Le temps d'échange est mené par le référent Citoyennage. Celui-ci prend des notes à chaque rencontre et recueille les propositions concrètes dans le but de faciliter la rédaction de la synthèse.

Particularité(s)

Pour favoriser le débat des personnes âgées, le groupe ne doit pas dépasser une quinzaine de personnes et le référent peut s'appuyer sur le compte-rendu de la dernière réunion.
Lors de la dernière réunion avant le colloque, les personnes âgées choisissent un porte-parole qui relaiera leur conclusion dans la première phase du colloque (cf. étape 6).
Des réunions inter-établissements peuvent également avoir lieu pour encourager les rencontres avant le colloque.

Étape 4

Inscription au colloque

Objectif : avoir une liste précise des résidents et professionnels participant au colloque.

Dans les établissements

Qui ?

Le référent.

Quand ?

À voir avec le coordonnateur.

Comment ?

- En sensibilisant les personnes âgées par des informations écrites et orales.
- En recensant le nombre précis de personnes âgées et professionnels participants.

Au niveau régional

Qui ?

Le coordonnateur.

Quand ?

À voir avec le lieu retenu pour le colloque.

Comment ?

- En réalisant des tracts et affiches pour aider les référents dans leur communication.
- En élaborant une fiche d'inscription qui détaille le nombre de personnes âgées et d'accompagnateurs et leurs souhaits : chambres simples ou doubles, régimes alimentaires…

Particularité(s)

Le coordonnateur a, à ce moment-là, un rôle moteur pour solliciter et relancer les établissements. Il doit également négocier avec le lieu retenu une souplesse dans le nombre de participants vu que des désistements de dernière minute sont probables.
Le directeur a un rôle important d'aide à la bonne organisation du séjour.

Étape 5

Réunion entre référents

Objectif : réunir les professionnels pour préparer ensemble le colloque.

Qui ?

Les référents et le coordonnateur.

Où ?

Dans un des établissements.

Quand ?

Environ un mois avant le colloque.

Comment ?

- En invitant les référents pour une journée de rencontre et d'échange.
- En définissant ensemble le rôle de chacun durant le colloque (animateur des groupes de travail, responsable d'activité, etc.).
- En déterminant l'organisation matérielle (accessibilité des lieux, appareil photo, caméra, micro, etc.).

Particularité(s)

Ce moment peut comprendre un repas afin de favoriser les échanges et la convivialité entre référents pour la réussite du colloque.

Étape 6

Le colloque

Objectif : réunir les personnes âgées dans un lieu convivial pour qu'ils s'expriment sur le thème choisi au préalable.

Qui ?

Les personnes âgées, les référents, les professionnels accompagnateurs et les directeurs.

Où ?

Dans le lieu choisi en étape 1.

Quand ?

Plutôt en été, pour favoriser le caractère convivial de la rencontre et permettre des excursions et des activités en plein air.

Durée

Entre 1 journée et 3 jours

- Sur 1 jour, cela permet de réunir plus de monde.
- Sur 3 jours, les personnes ont plus de temps pour se connaître et approfondir les débats. Dans ce cas, des personnnes peuvent venir à la journée. Cela autorise plus de souplesse, une plus grande fréquentation et reste un bon moyen de découvrir la démarche.

Étape

Le

Déroulé du colloque

1ère phase (environ 2h)
séance introductive

Après l'accueil des participants, la première séance plénière commence. Les personnes âgées déléguées s'installent à la tribune. Le porte-parole de chaque établissement présente les conclusions de leurs réunions de préparation intra-établissement (cf. étape 3) puis un échange a lieu.

2ème phase (environ 2h30)
ateliers inter-établissements

Des groupes de travail de personnes âgées (10 maximum) d'établissements différents se mettent en place. Un professionnel (voire deux) les accompagne. Celui-ci prend des notes pour faciliter la phase 3. Ils approfondissent les échanges de la phase 1.

En parallèle, il est conseillé d'organiser une formation pour les professionnels sur le thème de la relation à la personne âgée.

3ème phase (environ 3h)
rédaction de la synthèse

Les personnes âgées intéressées et deux ou trois référents rédigent la synthèse en fonction des comptes-rendus de la phase 2 et choisissent des lecteurs.

4ème phase (environ 2h)
séance finale

Les personnes âgées lisent la synthèse devant les participants et les invités (autres établissements, media, pouvoirs publics, financeurs, etc.). Chacun repart avec un exemplaire.

Particularité(s)

Encourager le mélange des établissements lors des repas et des temps de travail en sous-groupe. Penser à inviter la presse, des établissements non participants et éventuellement des représentants des pouvoirs publics.

Temps conseillés

Des temps de détente organisés par les animateurs présents peuvent permettre de couper agréablement la journée de travail et de favoriser les échanges. Si le colloque dure plusieurs jours, des moments conviviaux sont à prévoir sur un après-midi, en soirée : excursion, soirée festive…

colloque

Exemple de programme

Colloque Île-de-France 2009

mardi 23 juin

14 h 00 Accueil
15 h 00 Temps de rencontre
16 h 00 Séance plénière
19 h 30 Dîner
20 h 30 Soirée jeux

mercredi 24 juin

07 h 00 - 09 h 30 Petit déjeuner
10 h 00 Ateliers inter-établissements / Formation des professionnels
12 h 30 Déjeuner
15 h 00 Excursions / Rédaction de la synthèse
19 h 30 Dîner
20 h 30 Soirée festive

jeudi 25 juin

07 h 00 - 09 h 30 Petit déjeuner
10 h 00 Excursions / Rédaction de la synthèse
12 h 30 Déjeuner
14 h 30 Présentation de la synthèse
15 h 30 Clôture du colloque

Colloque...

BILAN

Objectif : revenir sur les points positifs et négatifs du colloque et en tirer des leçons pour l'avenir.

Qui ?

Les référents et le coordonnateur.

Où ?

Dans chacun des établissements. Puis au niveau régional.

Quand ?

Le mois suivant le colloque.

Comment ?

- Le référent interroge en interne les participants (personnes âgées et professionnels).
- Le coordonnateur sollicite les référents pour avoir des retours (rencontre, réunion téléphonique, questionnaire, etc.).

Particularité(s)

Le coordonnateur a, à ce moment-là, un rôle moteur pour solliciter et relancer les établissements. Cette phase doit se dérouler assez rapidement après le colloque pour éviter les oublis.

7

et ensuite ?

APPROPRIATION DE LA SYNTHÈSE

Objectif : mettre en place les propositions concrètes des personnes âgées, énoncées dans la synthèse.

Qui ?

- Les personnes âgées
- Le directeur
- Les professionnels

Où ?

Dans chacun des établissements.

Quand ?

Dans les mois suivant le colloque.

Comment ?

En faisant régulièrement des “comités Citoyennage” pour suivre l’évolution des changements.

Particularité(s)

Le directeur joue dans cette phase-là un rôle central. Il doit en effet accompagner les professionnels dans la prise en compte des changements proposés par les résidents.

Étape 7

Les échos de CITOYEN
Le journal de la citoyenneté des pe
Édito
Voici donc le 2ème numéro des Échos de Citoyennage. Vous y trouverez plusieurs rubriques. À savoir, vos réunions Citoyennage, vos animations, une présentation des résidences qui nous rejoignent et pour finir les nouvelles de l'association et du colloque de juin 2009. Un grand merci à tous ceux d'entre
le Républicain
Citoyennâge, pour rester citoyen toute sa vie
la Nouvelle République
La parole aux personnes âgées
" Quelle place pour la personne âgée dans la société d'aujourd'hui ? " C'était le thème d'un colloque sur trois jours à la ferme des Vigneaux.
le Parisien
« Du personnel pour nous aider à vivre »
LE BERRY RÉPUBLICAIN
Les Aînés ont la parole
L'infirmière libérale
Congrès
Paroles de sages
DU COLLOQUE CITOYENNAGE
plutôt que revendiquer »
ne pas rester muet, passif, indifférent
son avis, parler, agir.
multiplier les échanges afin de mieux nous con
au social.
solidaire. C'est rassurant pour le personnel
uns des autres.
ussi être attentifs aux difficultés que peut
est pas toujours facile de prendre des initiative
pour s'exprimer quand les autres ne suiv
pas dire ce qu'ils pensent lorsqu'ils sont

Colloque… et ensuite ?

DIFFUSION ET VALORISATION

Objectif : faire connaître la synthèse dans les établissements, les media, les pouvoirs publics, etc.

Qui ?

Le coordonnateur, les directeurs, les professionnels, les personnes âgées.

Où ?

Dans les Échos de Citoyennage, dans la presse, les instances des établissements (CA, CVS, CTE), devant les élus et les financeurs.

Quand ?

À la suite du colloque.

Comment ?

En envoyant ou en présentant la synthèse du colloque ainsi que tout support photo ou vidéo illustratif.

Particularité(s)

La synthèse doit être communiquée par tous moyens dans l'établissement (réunion, affichage, diffusion dans le journal de la résidence…)
La synthèse peut être diffusée auprès des pouvoirs publics, des journalistes, etc. (présents ou non lors de la phase 4 du colloque — cf. étape 6).
Les personnes âgées peuvent s'investir dans cette diffusion (présentation de la synthèse devant les élus, lors de congrés…).

Échos de colloque

« Si on ne parle pas, on n'existe pas. Alors parlons ! »
Île-de-France 2003

L'arrivée et l'accueil

« Lorsqu'on rentre en maison de retraite le changement peut être brutal et perturbant, on se retrouve vite perdu et on ne comprend pas toutes les informations. Il est donc important de s'accueillir les uns les autres. »
Auvergne 2009

« Les comités d'accueil, dîners aux chandelles ou les déjeuners d'accueil qui existent dans certaines résidences sont de bonnes occasions de faire connaissance et d'expliquer le fonctionnement de l'établissement. »
Île-de-France 2003

L'implication dans l'établissement

« Que les personnes se persuadent bien, que ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on est plus bon à rien. Dans chacun d'entre nous, il y a des choses bonnes que l'on peut apporter. »
Île-de-France 2008

« Les Conseils de résidents, Commissions de menus et autres Comités d'animation favorisent la communication et notre participation à la vie de la Résidence. Lorsqu'on nous donne la parole, nous osons plus facilement nous exprimer, nous sommes en confiance. À condition cependant d'être vraiment écoutés et de constater les résultats de nos discussions. »
Île-de-France 2003

L'information

« Mais pour nous impliquer, il faut que nous soyons bien informés. Or, nous manquons encore d'informations sur ce qui nous concerne. »
Île-de-France 2008

« En particulier, nous tenons à être informés lorsque l'un d'entre nous décède. Cela ne doit pas être tabou car la mort fait partie de la vie. Nous souhaitons à notre manière pouvoir accompagner la personne jusqu'au bout. »
Auvergne 2009

Thèmes des colloques

Île-de-France 2003
Mieux communiquer pour vivre mieux
Île-de-France 2004
Animation et vie sociale
Île-de-France 2008
Communiquer plutôt que revendiquer
Auvergne 2009
Rester citoyen en maison de retraite comme on l'était avant
Centre 2010
Être solidaire en maison de retraite

Les liens avec le monde extérieur

« Nos établissements doivent donc être des lieux ouverts, qui favorisent la venue de personnes extérieures (bénévoles, exposants...) et préservent notre liberté de mouvement. »
Île-de-France 2004

« Être citoyen c'est participer à la vie à l'extérieur de l'établissement. Nous aimons sortir pour aller faire des courses sur le marché, aller au cinéma, au restaurant... Nous avons besoin de contacts avec le monde extérieur, en particulier avec nos familles. »
Auvergne 2009

Charte

CITOYENNAGE
La parole des personnes âgées

Article 1	Les personnes âgées s'expriment, les professionnels les écoutent.
Article 2	Les personnes âgées ont l'initiative du thème du colloque.
Article 3	Le bureau de l'association est majoritairement composé de personnes âgées.
Article 4	Un colloque regroupe chaque année les personnes âgées des structures adhérentes sur une durée de 1 à 3 jours, de préférence hors d'un établissement pour personnes âgées.
Article 5	La synthèse qui émane du colloque contient des propositions concrètes.
Article 6	Ces propositions sont diffusées au maximum au niveau local et national aussi bien à la presse qu'aux décideurs (élus, représentants professionnels, …).
Article 7	Les établissements adhérents étudient la mise en œuvre des propositions concrètes de la synthèse dans leur structure.
Article 8	Les logos des partenaires apparaissent sur tous les supports de communication.